

Nous contribuons à la solidité financière des institutions publiques

Fiabiliser les comptes publics et obtenir la certification annuelle des comptes de l'État.

Intensifier la lutte contre la fraude en rénovant les méthodes et les outils du contrôle fiscal et en développant nos partenariats aux plans national et international.

Optimiser le recouvrement de l'impôt et des recettes publiques.

Poursuivre la modernisation du contrôle et du paiement des dépenses publiques.

Optimiser le patrimoine immobilier public et accroître notre expertise domaniale.

Nous favorisons un environnement de confiance dans notre pays

Pour les usagers : des démarches facilitées ; des informations juridiques et fiscales fiables, des services physiques ou numériques accessibles et personnalisés ; un accueil téléphonique efficace ; des réponses aux besoins spécifiques de nos différents publics.

Pour les entreprises : une offre de service numérique adaptée ; une expertise accrue ; une attention particulière envers les jeunes entreprises et les entreprises en difficulté ; des délais de paiement réduits pour les dépenses publiques ; plus de simplicité ; une sécurité juridique renforcée.

Pour les collectivités locales et les établissements publics de santé : un partenariat et une expertise de qualité ; un dispositif renforcé pour la prévention de difficultés financières, l'anticipation et l'accompagnement des évolutions institutionnelles ou territoriales.

Nous construisons une administration numérique proche de ses usagers et de ses partenaires

Promouvoir la relation numérique avec nos usagers dans un objectif de proximité avec nos publics prenant en compte leurs difficultés et leurs spécificités ; par la création d'un espace numérique sécurisé et unifié pour toutes leurs démarches (impôts, amendes, produits des collectivités locales).

Encourager la dématérialisation la plus complète avec nos partenaires (collectivités locales, offices notariaux, hôpitaux) et avec les fournisseurs de l'État.

Développer les outils collaboratifs au service de l'information et de la mutualisation professionnelles.

Nous faisons de notre culture commune une force

Renforcer notre professionnalisme : en favorisant les synergies entre nos métiers ; en adaptant la formation et le soutien aux équipes ; en consolidant l'efficacité de notre organisation et nos dispositifs de prévention des risques.

Veiller à la qualité de vie au travail : en simplifiant nos processus ; en privilégiant l'ergonomie du poste de travail et la sécurité de nos agents ; en nous appuyant sur la rénovation des relations sociales.

Être une administration ouverte : en contribuant à la cohésion des politiques publiques ; en facilitant les approches coordonnées de l'État dans les territoires ; en développant les relations et les comparaisons internationales.

Mettre en œuvre notre démarche stratégique avec une méthode fondée sur plusieurs principes : progressivité, concertation, adaptation, pragmatisme, soutenabilité, évaluation.

La DGFIP, un service public et un partenaire au cœur de la République

Notre direction, créée par le décret du 3 avril 2008, est issue de la fusion entre la direction générale des impôts et la direction générale de la comptabilité publique. Elle s'adapte et se modernise pour exercer des missions essentielles, au plus près des citoyens, des acteurs économiques et sociaux, des territoires.

Nos missions, notre responsabilité

- l'élaboration des textes fiscaux et le traitement du contentieux fiscal
- le calcul de l'impôt et le recouvrement des recettes fiscales et non fiscales de l'État, des collectivités territoriales et d'organismes publics
- le contrôle de l'impôt et la lutte contre la fraude
- la tenue des comptes et le paiement des dépenses de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics
- la gestion des dépôts de fonds au Trésor
- la gestion du cadastre, la tenue du fichier de l'ensemble des propriétés bâties et non bâties, l'enregistrement des actes juridiques et des déclarations de mutations
- l'action économique et l'expertise économique et financière des projets d'investissements publics
- la gestion domaniale et la mise en œuvre de la politique immobilière de l'État
- la gestion du régime des retraites de l'État

UNE STRATÉGIE DE CONFIANCE

Notre projet 2013 · 2018

